

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français 3			
Code	PEPS3B80PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Marie-Noëlle CORNET</b> (marie-noelle.cornet@helha.be) HELHa Gosselies <b>Nathalie DETRY</b> (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Isabelle ROSIER</b> (isabelle.rosier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'apprentissage de la langue française avec les élèves du maternel.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter les connaissances et les dispositifs didactiques à utiliser en classe maternelle.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B80PSA Français 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B80PSA Français 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES  
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	12_PEPS3B80PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie DETRY</b> ( <a href="mailto:nathalie.detry@helha.be">nathalie.detry@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de français en B3 poursuit et approfondit les apprentissages entamés en B1 et B2.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable

- de concevoir des activités langagières variées et adaptées au public de maternel, de les mettre en pratique et de les analyser,
- de proposer des prolongements et adaptations en fonction des difficultés rencontrées.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Phonologie : les principaux troubles articulatoires des enfants.
- Création d'activités langagières, de lecture...
- Découverte d'outils et de projets pour la classe maternelle
- Approche du conte traditionnel.
- Création, mise en scène et jeu théâtral d'un spectacle de Noël (en lien avec les AFP)
- Modules didactiques en fonction des questionnements rencontrés en stage

#### Démarches d'apprentissage

L'étudiant sera amené à réaliser des liens avec les éléments théoriques vus au cours de ses 3 années de formation afin de créer des apprentissages adaptés à tous les publics de maternel.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Des rencontres individuelles seront proposées aux étudiants en difficulté.  
 Des moments de questions/réponses sont prévus.

#### Sources et références

Les ouvrages du centre de documentation liés à la didactique du français.

Voir notes de cours et bibliographie.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le centre de documentation et ses ouvrages didactiques

Les notes de cours et les documents complémentaires déposés sur la plateforme.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- Au Q1 (janvier), l'évaluation écrite portera sur la partie "phonologie" du cours et les contenus/modules didactiques abordés.

- Examen oral au Q2 ( juin). Cet examen est une présentation d'un travail écrit qui sera remis par l'étudiant la veille de l'examen. Les modalités précises seront données en classe. Des questions seront posées en lien avec celui-ci.

Dans cette UE, le projet « Conte de Noël » est formatif mais demande une participation et une implication de chacun depuis la conception du projet (écriture, répétitions, décor...) jusqu'à l'aboutissement du spectacle. Lors de son cursus, l'étudiant participera une seule fois à ce projet, au cours de son année diplômante. En cas d'absences répétées (justifiées ou non) dans ce projet, un travail de remplacement équivalent à la charge de travail pourrait être demandé.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Exo	60	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Les points du Q1 sont conservés au Q2.

Au Q3, l'étudiant représente uniquement les parties dans lesquelles il est en échec. Les modalités précises seront remises à l'étudiant lors de la consultation des copies.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).